



Changement de nom de famille de naissance

Par idk

Bonjour,

j'aimerais savoir si à ma majorité j'ai le droit de changer mon nom de naissance, j'ai celui de mon père et j'aimerais échangé avec celui de ma mère (pour l'instant j'ai le nom de famille de mon père + ajout avec ma c.i de celui de ma mère),

j'aimerais aussi savoir si, en faisant des papiers d'identités dans un autre pays, j'ai le droit de changer une seule lettre de mon prénom (mais peut-être que ça n'est pas le bon endroit pour demander), merci.